



Aujourd'hui,  
la SNCF emploie  
21% de femmes...

# Un train d'avance contre le sexisme

Une étude menée récemment en interne met en lumière les progrès accomplis par la SNCF en matière d'égalité hommes-femmes. En parallèle, le groupe tente de renforcer la sécurité de ses « usagères ».

Par Julien Solonel.

Une salariée que son collègue appelle « ma cocotte ». Une autre à qui on demande si elle a ses règles. Des allusions déplacées sur une tenue jugée trop courte. A la SNCF, comme dans beaucoup d'entreprises, l'éventail des attitudes misogynes est large. Mais, selon un baromètre interne sur le « sexisme ordinaire »\* auquel nous avons eu accès, ces comportements sont en recul chez les cheminots. En 2017,

46 % des agents ont ainsi entendu une femme se faire interpellé de manière inappropriée, contre 53 % en 2015. L'enquête montre la même évolution du côté des phrases caricaturales (44 % en 2017, en baisse de 4 points) ou des remarques sur le physique ou la tenue (42 %, en recul de 7 points). Certes, tout n'est pas rose, mais d'après cette étude, 85 % des agents estiment que l'égalité hommes-femmes au sein de la SNCF est

« bonne », contre 76 % pour l'ensemble des salariés français, selon une autre étude Ifop.

« Ces résultats sont encourageants, apprécie Mathias Vicherat, directeur général adjoint du groupe SNCF. Ils montrent que la politique volontariste de promotion de l'égalité et de la mixité engagée depuis plusieurs années porte ses fruits. » Bastion masculin, notamment dans les métiers de la conduite et de la maintenance, la SNCF partait de loin : dans les années 1980, elle ne comptait que 10 % de femmes. Aujourd'hui, elles représentent 21 % des 260 000 salariés du groupe, dont 6 % des conducteurs et 27 % des cadres. « Ce n'est pas suffisant, martèle Mathias Vicherat. Nous avons l'objectif d'augmenter de 50 % le nombre de recrutements de femmes d'ici à 2025, notamment grâce à des campagnes beaucoup plus ciblées. »

## « Libérer la parole »

En plus de féminiser ses effectifs, le transporteur a mis en place différentes actions pour lutter contre le sexisme ou les



... bien plus qu'il y  
a soixante-dix ans  
(ici la reine des  
cheminots 1948).

discriminations. Des guides et des outils de sensibilisation ont été diffusés auprès des salariés. En 2015, un accord d'entreprise sur la mixité a été adopté par l'ensemble des organisations syndicales. Créé en 2012, le réseau SNCF au féminin compte aujourd'hui 6 500 membres (dont 15 % d'hommes), ce qui en fait le premier du genre en France. Il propose notamment du mentorat, des ateliers de développement personnel ou, nouveauté 2018, des formations en ligne pour aider les femmes confrontées à des agissements sexistes à en parler.

Dans la foulée de l'affaire Weinstein, Guillaume Pepy, le PDG, a écrit fin novembre une tribune sur le réseau social LinkedIn dans laquelle il souligne que le nombre de cas de harcèlements identifiés « parle de lui-même: seulement une dizaine (...) sont ainsi dénoncés chaque année au sein de l'entreprise ». Pour « libérer la parole » et mettre fin aux comportements inappropriés, un dispositif d'alerte a aussi été créé en 2011. Chaque salarié peut le déclencher par téléphone ou par mail, de façon anonyme. « La SNCF a intérêt à agir sur le sujet du sexisme, décrypte Pascale Pitavy, directrice associée d'Equilibres, cabinet spécialisé dans l'égalité au travail. Non seulement parce que la notion d'agissement sexiste est inscrite dans le code du travail depuis la loi Rebsamen de 2015,

mais aussi pour augmenter les performances et améliorer le climat social... Enfin, c'est très important pour la réputation de l'entreprise. D'après une étude récente, 20 % des "bad buzz" de 2017 étaient liés à des questions de sexisme. »

### Une appli contre le harcèlement

Alertée par une enquête réalisée en 2015 montrant que 100 % des femmes avaient déjà été victimes de harcèlement dans les transports, la SNCF agit aussi pour les « usagères ». Grâce au numéro d'urgence 31 17 (31 177 par SMS), utilisable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ces dernières peuvent contacter, en cas de problème sur le réseau ferroviaire, un opérateur qui recueillera les informations et déclenchera éventuellement une intervention. L'entreprise a aussi mis en place des « marches exploratoires » dans plusieurs gares. Objectif? Réunir des femmes autour d'un itinéraire prédéfini, en recensant les lieux qu'elles jugent sensibles, et trouver des solutions. Enfin, la SNCF lancera, le 5 mars, en partenariat avec Ile-de-France Mobilités (ex-Stif) et la RATP, une application contre le harcèlement, ainsi qu'une grande campagne d'affichage pour sensibiliser l'ensemble des usagers. ■

\* Baromètre « Perception du sexisme ordinaire à la SNCF », réalisé par l'Ifop pour la SNCF en septembre 2017.